

MCF - GE/SZ/094

feuillet : Personne ne  
décidera pour nous  
Nos luttes sur l'avortement  
Auto-examen Attage contre les syndicats



## PERSONNE NE DECIDERA POUR NOUS

Les partisans de l'initiative des délais veulent à tout prix faire passer leur initiative, sans analyse de ce qui se passera après. Après, disent-ils, vous referez une initiative pour améliorer la situation; que voulez-vous, en Suisse, il faut y aller doucement ...

Pour nous, c'est illusoire de croire que ce changement de loi sera un changement réel dans notre vie. Nous préférons ne pas dépenser notre énergie à redorer les barreaux de notre cage. Nous choisissons de vivre et de lutter pour en ouvrir simplement la porte.

Depuis 1971, nous luttons pour l'avortement libre et gratuit. Sans délai, sans experts, sans médecins, sans députés et sans curés. Nous ne supporterons aucune instance au-dessus de nous.

### LES VOIES BOURBEUSES DE LA LEGALITE

Ce n'est pas une loi qui nous fera gagner le libre contrôle de notre corps.

Nous n'avons eu aucun contrôle sur le "traitement" qu'a subi l'initiative depuis 1971 : oubli total, mise au rancard, blocage par le PDC (Parti Démocrate Chrétien) au Conseil des Etats, contre-projets abjects du Conseil Fédéral ...

De même, nous n'aurons aucun contrôle sur l'application de la loi : blocage au niveau cantonal, interprétations diverses, prétendu manque de crédits. Il se

peut que "Oui à la Vie lance un référendum contre cette loi ... Il se peut aussi que, comme ça a été le cas pour la PMI (Police Mobile Intercantonale) ou la TVA, le Gouvernement introduise subrepticement des modifications ou agisse carrément contre ce que nous avons voté (la PMI, déguisée sous un autre nom, a belle et bien été utilisée à Goesgen contre les militants anti-nucléaires; malgré notre refus de la TVA, ce sont les biens de première nécessité qui vont être augmentés, non pas les impôts des grandes banques et des industries).

Que la voie légale est complètement pourrie et piégée en Suisse nous l'avons expérimenté lorsque nous voulions que l'Etat de Genève nous fournisse des locaux pour notre Centre Femmes. La pétition et une association en bonne et due forme n'ont fait bouger personne. Par contre, l'occupation du bistrot des Grottes a fait pression et nous a permis d'obtenir ce que nous voulions depuis 6 mois.

#### SUR LE PLAN MONDIAL

Il ne faut pas oublier que les changements de législation concernant la contraception et l'avortement s'inscrivent dans le cadre d'une planification mondiale de la population. L'exemple de la Roumanie le montre bien : après 12 années d'avortement sur simple demande, la loi a changé pour redevenir très restrictive parce que l'Etat avait besoin de soldats et l'industrie de plus d'ouvriers. Les pays occidentaux voulant garder le contrôle sur les pays du Tiers-Monde poussent = obligent ceux-ci au planning familial intensif (= génocide organisé). Que pouvons-nous attendre des fameux centre de planning familial que la Confédération, avec la collaboration des cantons, s'engagerait à ouvrir, quand on sait que la plupart de ceux déjà existants sont affiliés à l'IPPF (Organisation Internationale pour le Planning Familial) responsable des stérilisations forcées des femmes sud-américaines ?

#### LE VOTE

Le vote ne signifie pas que nous ayons un réel pouvoir de changement, une emprise sur quoi que ce soit. Ce qui est présenté comme le "oui" à l'avortement dans ces votations, nous amènerait à accepter qu'il y ait un délai alors que nous voulons l'avortement libre et gratuit.

De plus, l'initiative ne précise rien quant aux mineures, aux étrangères et aux femmes enceintes de plus de 12 semaines. Elle fixe la dépendance envers les médecins.

Jouer le jeu des initiatives, c'est accepter de rester extrêmement passives : signer, attendre, voter, attendre que les autres (les hommes, le Gouvernement, "nos élus", les patrons, les curés) changent pour nous.

50.000 femmes avortent clandestinement chaque année en Suisse. Depuis le dépôt de l'initiative (déc. 71), il y a donc au moins 275.000 femmes qui ont avorté clandestinement. Alors !!!

#### NOS ACTIONS

Pour nous, il y a une autre manière de comprendre ce qui se passe autour de nous et d'obtenir un changement : c'est d'exiger activement et à plusieurs que les choses se passent dans la réalité concrète.

Lorsque nous sommes allées à plusieurs à la Maternité exiger que l'une d'entre nous, qui avait demandé un avortement par anesthésie locale, l'obtienne, nous avons soutenu concrètement une femme qui demandait une chose simple à laquelle elle avait tout à fait droit et qui n'était ni spéciale ni bizarre, vu les possibilités techniques actuelles, l'équipement de la Maternité et le savoir des praticiens.

Le fait d'y aller ensemble nous a permis de nous affronter directement au pouvoir des médecins et d'en percevoir l'étendue. Nous avons aussi vécu un moment de forte solidarité active et fait une chose simple mais qui paraissait d'abord complètement culottée et farfelue, tant nous avons l'habitude de baisser la tête et de nous taire. Les médecins refusaient d'écouter une femme, nous y sommes allées à plusieurs et nous avons gagné.

Ce genre de confrontation active est plus efficace et créateur que de coller l'estampille et attendre. Il suffit de rassembler nos inventivités, notre humour, nos malignités !

C'est la rencontre avec d'autres femmes qui nous permet de briser le silence, l'isolement et l'impuissance où nous sommes enfermées, et de raffermir notre force, notre impact sur le monde.

Ouvrir la porte de la cage, c'est construire nos alternatives, c'est nous libérer de petits territoires (comme le Centre Femmes), c'est exister ensemble à travers nos luttes.

*Défense d'afficher*

*pour  
aux femmes*

MOINS GLUANT ET MEILLEUR QUE LA COLLE DE L'ESTAMPILLE

## NOS LUTTES SUR L'AVORTEMENT

Nous avons débuté en 1971 par un soutien critique à l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement en recueillant des signatures sur la place publique. Ceci n'allait pas sans problèmes : la police est intervenue en arrachant les panneaux, déchirant des listes de signatures. En même temps, nous avons distribué un tract. Nous commençons à nous faire connaître.

Des femmes qui voulaient avorter se sont adressées à nous : comment s'y prendre ? à quel médecin s'adresser ? Ces questions nous dépassaient. L'idée nous est venue alors de constituer un fichier des gynécologues en soumettant un questionnaire aux femmes du mouvement puis à d'autres femmes. Ce fichier nous a été utile pour nous orienter dans la jungle médicale. Dès lors, nous avons pu donner des adresses des médecins les moins hostiles aux femmes, indiquer la démarche précise pour obtenir l'autorisation légale d'avorter, discuter avec les femmes de leur avortement, de leur sexualité, de leur contraception, de leurs conditions de vie.

Peu après, une femme s'est fait refuser l'avortement à Genève et à Lausanne. Nous nous sommes adressées au MLAC (Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception) à Annecy, qui pratiquait alors des avortements clandestins. Là, pour la première fois, nous avons vu des avortements pratiqués par des personnes sans formation médicale pour la plupart. Du coup, l'avortement était démythifié. Il était fait par aspiration, sans anesthésie et avec un matériel très simple en plastique. Son coût revenait à moins de FF 100.-- ! Avant, pendant, après l'intervention, les femmes parlaient entre elles et avec l'équipe du MLAC. L'atmosphère était tout sauf drama-

tique et les douleurs étaient vécues d'une manière différente dans ce cadre collectif.

A Genève, nous nous sommes mises à lutter pour que les avortements soient aussi faits d'une façon différente. En accompagnant les femmes chez les médecins, nous insistions sur nos exigences :

- attitude non moralisatrice, culpabilisatrice ou paternaliste
- diminution des prix
- libre choix des méthodes (en matière d'avortement comme de contraception)

Nous regroupions les femmes qui s'adressaient à nous chaque semaine pour confronter nos expériences, et souvent nous pratiquions l'auto-examen avec elles avant d'aller chez le gynécologue.

Parallèlement aux pressions sur les médecins privés, nous sommes intervenues pour changer les conditions dans lesquelles les femmes avortent à la Maternité (section de l'hôpital cantonal pour la gynécologie et l'obstétrique) par une série "d'actions" :

En octobre 74, une femme enceinte de 8 semaines entre à la Maternité pour avorter. Nous l'avions informée sur les différentes méthodes d'avortement et elle avait décidé, de son plein gré, de demander une interruption de grossesse sous anesthésie locale et par aspiration. De plus, cette femme désirait que tout se passe en un jour. Or, on retient les femmes plusieurs jours à la Maternité alors que l'intervention ne dure que 20 minutes et peut se faire ambulatoirement chez les médecins privés.

Pour soutenir la demande de cette femme, nous avons manifesté en force devant le colloque de gynécologie qui devait décider à sa place et distribué une lettre ouverte aux médecins et au personnel de l'hôpital.

Suite à notre action, la presse a diffusé pour la première fois des informations longues et précises sur la pratique de l'avortement à la Maternité. Finalement, c'est le "patron" lui-même (le Prof. de Watteville) qui a pratiqué l'avortement sous anesthésie locale, devant 20 médecins là pour apprendre et en présence de 2 femmes du mouvement déguisées en infirmières qui expliquaient à la femme ce qui se passait. Pourtant, la déclaration de de Watteville selon laquelle un avortement sous anesthésie locale pourrait être pratiqué à la Maternité sur simple demande s'est avérée fausse.

En février 75, une autre femme enceinte de 8 semaines a demandé un avortement par anesthésie locale. Or, cette fois-ci, les médecins n'ont ni accepté ni rejeté sa demande. Mais ils ont employé tous les moyens de pression : menaces, mensonges (quant à l'âge de la grossesse par exemple) pour faire peur à la femme. Ils y ont réussi : la femme, pourtant informée et décidée, a consenti à avorter sous anesthésie générale.

- Pendant la même période, nous avons obtenu, par nos boycotts et nos pressions, que les médecins privés baissent le prix des avortements sous anesthésie générale à frs. 600.--, et certains sont maintenant d'accord de pratiquer des avortements sous anesthésie locale à frs. 300.--. Pourtant, nous savons que ces acquis ne tiennent pas toujours en dehors de notre présence !

Depuis, nos interventions se sont multipliées :

- le 8 mars 75, nous sommes intervenues contre la Commission de Prêexpertise devant laquelle les étrangères désireuses d'avorter devaient se présenter, alors que les Suissesses ne doivent obtenir la signature que d'un expert au choix du médecin. La Commission refusait 50 % des femmes, alors que pour les Suissesses, selon l'expert choisi, les refus étaient rares, voire inexistant. Ce n'était un secret pour personne que les femmes refusées par la Commission étaient racollées par des avorteurs et qu'elles se présentaient le soir en hémorragie aux urgences de la Maternité !

Nous sommes restées toute la journée devant la Commission pour compter les refus et nous y sommes entrées. Après 2 heures d'occupation et de discussion houleuse, nous sommes ressorties pour donner une conférence de presse qui a fait connaître publiquement le scandale de cette Commission.

Cette Commission a été fermée, et, aujourd'hui, les étrangères peuvent s'adresser aux mêmes experts que les Suissesses. Dans cette décision, le changement de la loi française a eu une importance certaine, mais l'intervention de 60 femmes aussi!

En juin 75, après 4 années de débat parlementaire, l'USPDA (l'Union Suisse pour la Décriminalisation de l'Avortement) retire sa première initiative au profit de celle des "délais" : l'interruption de grossesse n'est pas punissable lorsqu'elle est exécutée pendant les 12 premières semaines de la grossesse par un médecin autorisé et avec le consentement écrit de la femme. La coordination des mouvements féministes suisses se prononce contre ce retrait et contre la nouvelle initiative qui ne précise rien quant aux mineures, aux étran-

gères, aux femmes enceintes de plus de 12 semaines et, finalement, laisse le choix aux médecins.

Fin septembre, alors que se prépare un nouveau débat sur l'avortement aux Chambres, Bonvin ouvre le congrès de "Oui à la Vie". Ce sont les mêmes réactionnaires (députés PDC) qui ont bloqué les débats sur l'avortement pendant 4 ans qui sont derrière "Oui à la Vie".

- Le 27 septembre, 300 femmes manifestent à Berne et interviennent à l'intérieur du congrès de "Oui à la Vie". Affiches et panneaux ont été éclaboussés de tomate et de mayonnaise. Pendant la bagarre, l'arme favorite était le spray "intime" aux visages de "Oui à la Vie".

LA POLITIQUE DE NOTRE VENTRE NE SE FERA PLUS SUR NOTRE DOS !

- Le 2 octobre, un groupe de femmes interrompait la séance du Conseil National sur l'avortement à Berne. Des langes de bébés souillés sont lancés à la tête des parlementaires aux cris de :

"femmes, ce débat sent le pourri"  
"enfants ou non, c'est nous qui décidons"

- Le 3 octobre, des femmes occupent le siège genevois du Parti Démocrate-Chrétien et désignent le PDC comme ennemi des femmes pour leur position rétrograde et conservatrice sur l'avortement. Un journal d'occupation a été tiré sur les presses du Parti, mais ce qui a le plus peiné M. Fontanet, c'est qu'il a retrouvé sa cave à vin vide ! et que de nombreux documents manquaient !

- Le 17 décembre 76, nouvelle action Maternité :

Hermann, le nouveau professeur de la Maternité, avait décidé de refuser tout avortement au-delà de 12 semaines de grossesse. Nous avons dénombré 22 femmes qui s'étaient présentées à la Maternité avec des avis conformes légaux et qui ont été refusées et renvoyées sans aucune alternative.

Une lettre ouverte à Hermann et au personnel de l'hôpital exigeait la reprise immédiate des avortements au-delà de 12 semaines.

Après l'occupation du colloque de gynécologie, nous avons poursuivi Hermann jusque dans son bureau où il essayait de se cacher.

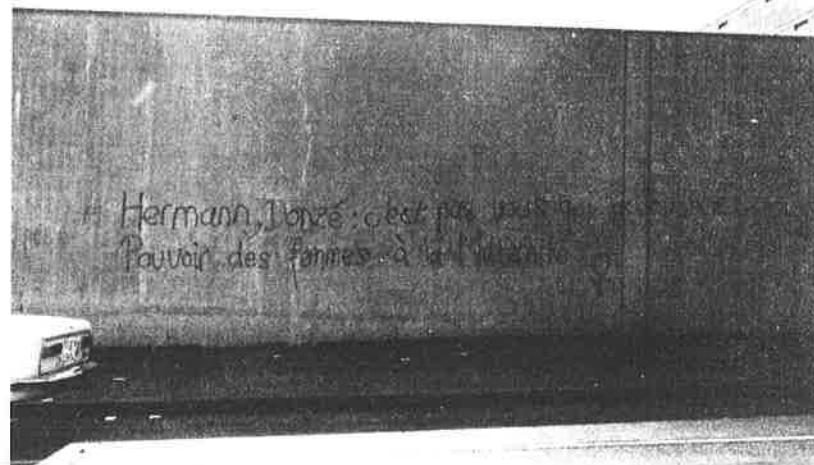
Le tract du lendemain racontait l'action : "nous avons coincé Hermann dans son bureau" et tout l'hôpital riait de voir un supérieur hiérarchique ridiculisé !

Mais, en mars, la situation était toujours la même. Les femmes ne se présentaient même plus à la Maternité pour des avortements au-delà de 12 semaines parce que leur médecin leur disait que ce n'était plus possible d'avorter. Ceci touche principalement des femmes des cantons catholiques où même la contraception est difficile à obtenir.

Suite à notre action, de nombreux groupes ont réagi avec nous, comme la Commission féminine de la VPOD et les médecins progressistes.



- Depuis la manifestation du 26 mars, de nombreux graffitis décorent les murs de la ville :



En avril, une pétition forte de 3.000 signatures demandant la reprise des avortements au-delà de 12 semaines a été déposée en interrompant une réunion du Conseil d'Etat où cette question était à l'ordre du jour.

Malgré tout, les avortements au-delà de 12 semaines ne sont plus pratiqués à la Maternité, à quelques exceptions médicales près. Par sa décision, Hermann applique la solution des "délais" avant son adoption.

## L'AUTO-EXAMEN

Que nous apporte l'auto-examen ?  
Comment se pratique-t-il ?



Un spéculum permet d'ouvrir l'entrée du vagin et de voir le col de l'utérus. Les spéculums des gynécologues sont froids et en métal. Les nôtres sont en plastique transparent, ce qui permet de voir aussi les parois vaginales.

Avec une lampe de poche et un miroir, il nous est facile de nous examiner nous-mêmes et de nous familiariser avec notre vagin et notre col de l'utérus comme avec toute autre partie de notre corps.

Dans notre vie quotidienne, nous sommes très aliénées dans notre corps, notre sexe est quelque chose de caché,

de secret, on n'en parle pas. Si nous avons des ennuis, nous allons presque toujours chez un homme étranger à nous, un gynécologue, qui ne pourra jamais sentir ce qu'une femme peut éprouver.

L'auto-examen est pour nous une réappropriation de notre corps. La découverte de notre sexe est le premier pas vers notre affirmation de femme : notre vagin n'appartient ni aux gynécologues, ni aux partenaires sexuels, mais à nous.

En groupe, nous avons la possibilité de parler de nos corps, d'échanger des informations sur la contraception, de nous assumer, de nous affirmer pour faire notre premier auto-examen.

Regarder nos corps, nos vulves, nos seins, c'est découvrir qu'il n'y a pas de normes de beauté, que nous sommes très différentes et toutes belles.

Nous pouvons aussi observer les changements de notre vagin et de notre col, ce qui nous permet de reconnaître à ses débuts une infection ou une grossesse. C'est la pratique régulière de l'auto-examen qui nous a permis de mettre au point des traitements alternatifs à la médecine institutionnelle, sans effets secondaires et adaptés à nos besoins.

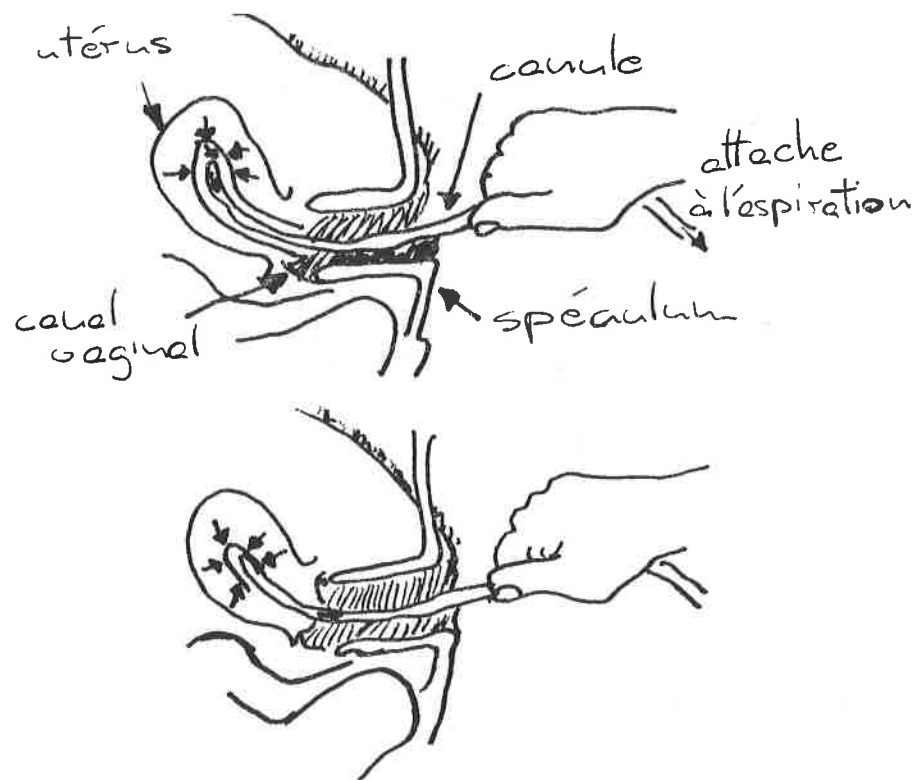
Fortes de cette autonomie, nous pouvons nous soigner nous-mêmes dans un grand nombre de situations (par exemple les infections vaginales dont les médecins se désintéressent complètement). (Voir brochure : "Examen gynécologique et infections").

Quand nous avons quand même besoin d'un gynécologue, notre savoir et le fait d'y aller à plusieurs nous donnent plus de contrôle sur la consultation.

C'est encore dans le cadre de l'auto-examen que des femmes nord-américaines ont mis au point l'extraction des règles.

L'extraction des règles est une méthode qui permet à toute femme de déterminer elle-même le nombre d'enfants qu'elle désire avoir ainsi que le moment et la durée de ses règles.

Pratiquement, en introduisant stérilement une canule du même diamètre que le col (donc sans dilatation) jusque dans la cavité utérine, il est possible d'aspirer les règles. Cette méthode peut se pratiquer jusqu'à 5 jours de retard des règles.



L'extraction n'est pas un avortement. C'est une méthode qui permet de contrôler nos règles, soit parce qu'elles tardent trop, soit parce qu'elles sont douloureuses ou trop longues. L'important est d'avoir ses règles, le fait d'être enceinte ou non importe peu.

Nous sommes encore nombreuses à être élevées dans l'idée que les règles sont sales, qu'elles sentent mauvais et qu'elles nous embêteront toute notre vie. L'extraction des règles ne serait pas un refus de nos règles, mais un moyen de les contrôler.

Voilà ce que nous apporte l'expérience des groupes de femmes nord-américaines.

A Genève, nous pourrions commencer ensemble l'auto-examen:

tous les jeudis  
soirée auto-examen  
au Centre Femmes  
à partir de 20h30



## ATTAQUE

### CONTRE LES GYNECOLOGUES

Dans le cadre des luttes sur l'avortement ces dernières années, un groupe de "prise en charge" des femmes désirant avorter s'est créé à Genève et a fonctionné pendant un an et demi.

Ce groupe de "prise en charge" regroupait ces femmes et faisait avec elles toutes les démarches nécessaires pour obtenir un avortement : téléphones, visites chez le gynécologue, chez l'expert. Cette expérience nous a permis de nous confronter aux gynécologues et de mesurer notre pouvoir à obtenir d'eux ce que nous voulons.

Par notre présence répétée chez les gynécos et par le boycott de ceux qui étaient trop loin de nos exigences, nous avons obtenu une baisse sensible des prix, le libre choix des méthodes et parfois un changement d'attitude.

Pourtant, notre groupe a cessé de fonctionner, non pas par manque de demandes ! mais parce que nous nous sommes rendu compte que les femmes qui venaient nous voir restaient dans une position d'extrême dépendance envers le groupe et envers les femmes de "permanence". Nous voulions transformer les conditions dans lesquelles les femmes avortent à Genève, elles voulaient leur avortement et nous laissaient faire toutes les démarches pour elles. Nous ne voulions pas que ce groupe devienne un "service social", mais un lieu où nous pouvions partager nos connaissances et nos expériences pour gagner plus d'autonomie.

De plus, nous nous sommes rendu compte que nos acquis (prix, conditions) ne tenaient pas en dehors de notre présence.

Il y a un lien évident entre les activités qui ont développé notre autonomie face aux médecins (auto-examen) et le fait - que nous avons souvent constaté - que nous savons mieux nous débrouiller que d'autres femmes, que nous osons plus questionner et parfois exiger et qu'en conséquence, nous sommes parfois vraiment mieux traitées.

D'autre part, en essayant d'élargir au maximum notre petit savoir et nos comportements "bizarres", nous devrions réussir à réorganiser l'attaque contre les experts et les gynécologues - appelée auparavant "prise en charge" - de manière moins centralisée et plus diffuse parmi les femmes.

Il s'agirait donc tout d'abord de transmettre nos moyens de lutte sur ce terrain aussi largement que possible.

Nous proposons un permanence :

- les femmes désireuses d'avorter pourront venir y chercher tous les renseignements pratiques (méthodes, prix, adresses de gynécologues ...)
- nous pourrions organiser des "prises en charge" spéciales pour obtenir un avortement au-delà de 12 semaines ou exiger des gynécologues qu'ils pratiquent des extractions menstruelles.